



UN DIMANCHE ANIMÉ

FÉLICITATIONS POUR CERTAINS ET CARTON ROUGE POUR D'AUTRES !!!

Le personnel de l'établissement a dû faire face à un dimanche animé au sein du bâtiment CDH. Lors de la prise de service, le personnel constate qu'une table a été retirée durant le service de nuit au niveau de la cellule 102 mais il manque un pied. La décision est prise d'aller récupérer ce pied manquant à l'issue du contrôle d'effectif.

Lors de l'ouverture de la cellule occupée par les détenus S et C, le détenu S saisit le pied de table caché sous son lit et court en direction de la gradée avec l'intention de la frapper. Dans un élan de survie, le personnel présent referme rapidement la porte de la cellule.

Par la suite, deux équipes d'interventions sont constituées mais c'est mal connaître ces deux énergumènes qui sont plus que déterminés.

En effet, ils vont proférer des menaces envers les agents en leur disant : « **Si vous entrez on va vous piquer, on est équipé on va en tuer un. La gradée on l'a raté de peu, on a raté l'homicide** ».

Ces derniers se sont retranchés dans la cellule et ont tout cassés (mobiliers, fenêtre...) afin de confectionner des armes.

Grâce au professionnalisme des personnels de terrain qui n'est plus à démontrer le collègue R sera le seul à être en capacité d'établir un dialogue avec les deux énergumènes. Les ERIS de Dijon sont appelés en renfort. Ils arriveront aux alentours de 14h50 afin de mettre fin à cet incident.

Vers 15h30, les deux détenus sont remis à la police pour un placement en GAV.

Depuis le vendredi, une information avait été donné qu'il allait se passer quelque chose avec ces deux détenus. **Pourtant aucune mesure n'a été prise !!! POURQUOI ???**

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** est surpris de l'affectation de ces deux énergumènes dans la même cellule et condamne la fabrication de cette bombe à retardement.

Pour rappel, les deux sont arrivés sur l'établissement suite à des agressions sur personnel.

Comme dit le personnel de terrain de ce secteur : « **On s'est opposé à cette doublette mais on ne nous écoute pas** ».

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** exige que le Chef d'établissement fasse en sorte que les avis du personnel soient pris en compte.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** tient à signaler qu'un **DRAME** a été évité de peu.

Face à l'urgence, une réflexion immédiate et adaptée s'impose pour garantir la sécurité des agents.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** tient à féliciter l'ensemble du personnel qui a dû faire face à cette situation.

Le **syndicat local Force Ouvrière Justice** demande des Témoignages Officiels de Satisfactions (TOS) pour les collègues R et N pour leur gestion durant cet incident.

La situation a su montrer les limites de certains à gérer !!!

Adresse du Bureau local :

Bureau Local Force Ouvrière Justice CP Orléans-Saran
4024 Ancienne route de Chartres 45770 SARAN

Mail : slpfocpos@gmail.com

Tel : Ligne externe 02.18.69.51.06 / Ligne interne 8106

SLP FO Justice Orléans Saran

Le : 20.10.2025

